

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

05.62.89.22.89

REÇU
18 SEP. 2014

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 30
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 3

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

L'an deux mille quatorze et le 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 septembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M. DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE Toulze, M. PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M. JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONET, MME NADINE MAURIN, M. ERWAN DANIEL, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME ISABELLE SEROR, M. ANDRE PAULHIAC, MME ELISABETH ATTELAN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BRIGITTE BEC (pouvoir donné à MME NATHALIE GAUVRIT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à M. ANDRE PAULHIAC).

MME ISABELLE GODEAS a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATION n° 2014/146

Objet : Signature d'une convention avec la SA Gaz Réseau Distribution de France

Dans le cadre des mises en sécurité des installations, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la S.A Gaz Réseau Distribution de France (G.R.D.F) sollicite l'autorisation de la Commune pour la mise en place d'une protection anodique sur la parcelle AV 49.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal de se prononcer sur la signature de la Convention avec G.R.D.F

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1 :

- A l'unanimité d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention énoncée ci-dessus.



*Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ*

- Transmis le 18 SEP. 2014
- Affiché le 18 SEP. 2014



*Pour le Maire et par délégation,
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro*